

# L'Automobile Club souhaite une Sécurité Routière crédible et durable

## **L'Automobile Club réagit à l'annonce d'une augmentation de 7,5 % du nombre de personnes tuées sur les routes en mars 2008.**

Ces chiffres démontrent que la sécurité routière ne peut se satisfaire de la seule mise en place de « radars » et que cet enjeu très important nécessite une **politique durable et cohérente, mêlant habilement des aspects répressifs, éducatifs, et une forte communication.**

Les mesures mises en œuvre ces derniers mois font encore globalement place à une trop grande part « sanction », bien qu'il faille se féliciter des avancées indispensables en matière de lutte contre l'alcool au volant. Mais le fonctionnement des radars et plus globalement de la chaîne contrôle sanction **a amené de plus en plus de conducteurs, de par l'accélération des pertes de points intervenue depuis 2005 et celle du nombre de permis invalidés, à conduire sans permis, pour faire face à leurs obligations familiales ou professionnelles.**

**C'est pourquoi l'Automobile Club, qui adhère avec enthousiasme à l'objectif affiché par le chef de l'Etat d'arriver d'ici 2012 à passer sous le seuil des 3000 tués sur les routes, formule aujourd'hui de nouvelles propositions pour une sécurité routière crédible et surtout durable.**

### **Une formation « bonifiante »**

L'Automobile Club ne peut que se déclarer favorable à l'idée d'un « bonus » de points pour les bons conducteurs, mais estime indispensable de lier ce « bonus » à une formation complémentaire, en visant notamment les jeunes conducteurs. Il serait possible de tenir compte de cet engagement en rajoutant dans ce cas 2 ou 3 points supplémentaires non pas, bien sûr, comme une récompense, mais comme la validation d'une nouvelle maturité.

### **Le continuum éducatif**

L'Automobile club ne peut que se réjouir du projet envisagé par le Secrétaire d'Etat aux Transports, quant à l'instauration d'un vrai continuum éducatif du permis de conduire, tout au long de la vie, par des rendez vous pédagogiques périodiques pour tout conducteur. L'Automobile Club rappelle que les expériences de formation post permis qui se déroulent déjà dans d'autres pays européens démontrent que les « rendez vous pédagogiques tout au long de la vie » n'ont d'efficacité que s'ils comportent une phase pratique.

### **Un audit des installations radars**

Il est absolument nécessaire que l'arsenal répressif reste crédible aux yeux des usagers. Un rapport du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police de Metz, relatif au fonctionnement des radars

du contrôle automatisé, ayant fait état de difficultés techniques, l'Automobile Club avait saisi, le 4 janvier 2008, le Ministre de l'Intérieur afin de déterminer si les préconisations du rapport étaient effectivement bien appliquées. Le 7 Janvier 2008, Le Ministère de l'Intérieur a rappelé aux forces de l'ordre le caractère indispensable du respect des normes juridiques et techniques régissant le fonctionnement des cinémomètres. L'Automobile Club réclame un audit permettant de vérifier que les conditions techniques et juridiques d'emploi des cinémomètres radars embarqués et fixes sont parfaitement respectées.

### **Le fonctionnement du Centre Automatisé de Constatation des Infractions Routières de Rennes (CACIR)**

Les automobilistes sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la gestion de leurs dossiers face à l'Officier du Ministère Public du Centre Automatisé de Constatation des Infractions Routières de Rennes (CACIR) : délais exorbitants de réponse, absence totale de réponse à la simple demande de photographie ou à une contestation formulée dans les formes et délais impartis.

L'automobile club demande un accès simplifié au C.A.C.I.R et une meilleure information sur l'état d'instruction des avis de contraventions, et un engagement à un traitement des requêtes et contestations dans un « délai raisonnable »

### **Une marge de tolérance par rapport aux infractions mineures**

Si globalement le système du permis à points est admis par la grande majorité des automobilistes, le retrait d'un point au premier kilomètre de dépassement apparaît unanimement comme injuste et inefficace. L'Automobile Club, en rappelant que des marges de tolérance existent en Europe, demande la création d'une marge de tolérance de 10 km/h sur route et autoroute, et de 5km/h en ville, en deçà de laquelle il y aurait amende comme actuellement, mais non perte de points.

### **L'emplacement des radars automatiques**

L'Automobile Club demande instamment que les commissions consultatives d'usagers, déjà prévues par le CISR du 08 novembre 2006, soient enfin mises en place, afin que les nouveaux emplacements de radars soient choisis en concertation avec les représentants des usagers, qui seraient ainsi à même de valider également les limitations de vitesses applicables et l'implantation des panneaux dans une zone donnée, ainsi que d'apprécier les emplacements des radars déjà existants, parfois sujets à discussion.

### **Les stages de « récupération de points »**

L'augmentation du nombre de points retirés amène de nombreux automobilistes à vouloir suivre une formation leur permettant de récupérer des points sur leur permis de conduire. Mais alors que le nombre de stages réalisés a plus que doublé entre 2004 et 2006, le nombre d'animateurs est insuffisant et donc totalement incompatible avec la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la qualité pédagogique des stages. L'Automobile Club demande la mise en place d'un plan d'urgence permettant aux stages de fonctionner de manière efficace et pédagogique.

### **Le contrôle des infrastructures routières**

Le programme EURORAP a été lancé à l'initiative des Automobile Clubs au niveau européen. En classant les routes européennes selon leur niveau de sécurité, EuroRAP fournit aux aménageurs de routes et aux ingénieurs en charge des réseaux des informations de références vitales sur les résultats en termes de sécurité de leurs routes par rapport aux autres.

L'Automobile Club demande instamment aux autorités gestionnaires de la voirie nationale d'associer enfin la France au programme EuroRAP, auquel adhèrent aujourd'hui la plupart des pays européens.

Automobile Club Action +, premier Automobile Club français, contribue depuis plus d'un siècle par ses engagements, son implantation géographique, ses actions en matière de sécurité routière à réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation.

Contact Presse : Roger BRAUN - Christian SCHOLLY - 03 88 36 04 34

[info@automobileclub.org](mailto:info@automobileclub.org)